

ÉCONOMIE ■ Une opération est lancée pour aider les chefs d'entreprise

Expert-comptable à votre service

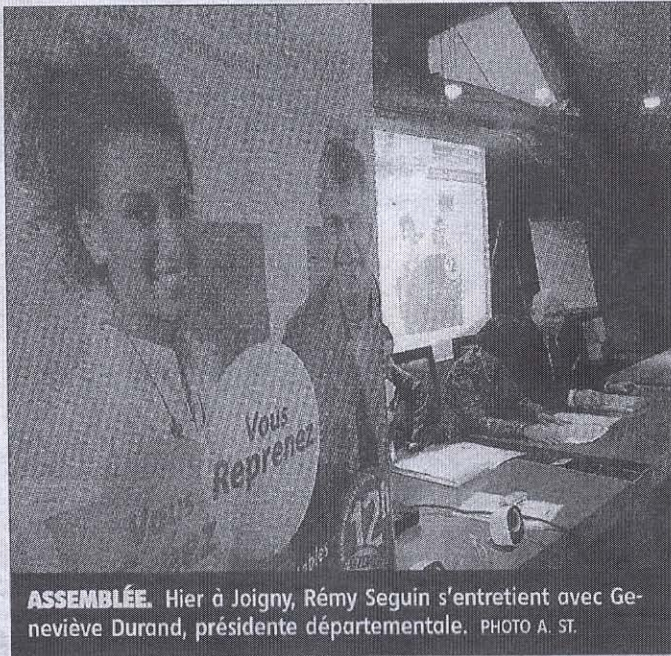
Les experts-comptables bourguignons offrent douze heures de conseils aux jeunes entrepreneurs. Opération prévention et fidélisation.

Alexandre Stobinsky

alexandre.stobinsky@centrefrance.com

L'ordre des experts-comptables a lancé hier à Joigny, au cours de l'assemblée générale départementale sa campagne « Créer, accompagner la jeune entreprise ». Les experts-comptables offrent douze heures d'accompagnement et de conseils aux futurs entrepreneurs qui le souhaiteraient.

« Il y a de plus en plus de projets de création d'entreprise mal ficelés, constate Rémy Seguin, président du conseil régional de l'ordre Bourgogne-Franche-Comté. Une fois que les statuts juridiques



ASSEMBLÉE. Hier à Joigny, Rémy Seguin s'entretient avec Geneviève Durand, présidente départementale. PHOTO A. ST.

sont déposés, il est difficile de les modifier. Nous préférons agir en amont pour éviter au maximum aux entrepreneurs les mauvaises surprises. »

La campagne nationale est déclinée en Bourgogne avec l'appui du conseil régional, de Pôle emploi et des chambres consulaires, la banque d'investissement Oséo et le réseau

bancaire traditionnel. « La bonne création d'une entreprise nécessite un réseau entre les professionnels, explique Rémy Seguin. Nous avons obtenu des banques un prêt d'au maximum 30.000 € pour les jeunes entreprises, sans garantie personnelle. »

Dans l'Yonne, on compte quarante-deux experts-comptables. En Côte-d'Or où la campagne a été lancée la semaine dernière, plus du tiers des experts ont déjà décidé de participer à l'accompagnement des jeunes entreprises. « La démarche est citoyenne », selon Rémy Seguin. Elle est aussi marketing. « Une fois un expert-comptable choisi, on a tendance à lui être fidèle », reconnaît M. Seguin. ■

Pratique. Renseignements sur www.creer-accompagner.fr